

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 36 (1944)
Heft: 3

Artikel: L'économie suisse en 1943
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vation. Il est tout à fait évident que les membres de ces institutions doivent bénéficier des prestations assurées par les versements de la Confédération et des cantons. La position financière et morale de ces caisses sera donc renforcée par l'entrée en vigueur de l'assurance fédérale. Actuellement, ces caisses assurent de manière plus ou moins suffisante quelque 300,000 personnes. Nous pouvons donc penser que la généralisation de l'assurance aura pour effet d'accroître rapidement leur nombre. Quant à l'autonomie de ces caisses, elle ne sera touchée en rien par la réalisation de l'assurance fédérale.

*

Les commentaires qui précèdent donnent donc une idée de l'état actuel des travaux et des solutions envisagées. Nous reconnaissions, cependant, que ce but peut être atteint d'autre manière.

Bien que rien ne soit encore définitif, nous pouvons dire que le problème prend progressivement forme. La première promesse de réaliser l'assurance-vieillesse a été donnée à l'issue de la dernière guerre mondiale; mais aujourd'hui nous pouvons dire que le moment de la réalisation approche.

Certes, il y a bien des oppositions à surmonter et bien du travail à accomplir; l'effort des organisations syndicales ne doit donc pas se relâcher jusqu'au moment où cette institution sociale sera enfin réalisée.

Les syndicats ont été les premiers à demander l'assurance-vieillesse, ils ont été les premiers à demander qu'elle repose sur le système des caisses de compensation; ils ont donc le droit d'être entendus lors des pourparlers décisifs qui précédent la promulgation de la loi fédérale.

L'économie suisse en 1943.

Par *Max Weber*.

Parmi les événements politiques et militaires qui ont influencé l'évolution économique au cours de l'année écoulée, mentionnons la conquête de l'Afrique du Nord et de l'Italie du Sud par les Alliés, la débâcle italienne, la reconquête du bassin du Donez et d'une partie de l'Ukraine par les Russes. Pendant le dernier trimestre de 1943, la guerre a été menée plus âprement encore.

La situation économique à l'étranger

a continué d'obéir au mot d'ordre: renforcement jusqu'à la limite maximum de la production de guerre. Cette limite est désormais atteinte dans la plupart des pays; il semble même que l'on constate ici et là une certaine régression. Quant à l'Allemagne, elle n'est

plus en mesure de développer encore son régime totalitaire d'économie de guerre; nous l'avions déjà relevé l'an dernier. Depuis lors, la perte de vastes territoires à l'est et de leurs richesses naturelles, de même que les dégâts causés par les bombardements massifs de l'aviation alliée ont certainement provoqué une diminution de sa capacité de production; c'est probablement pour cette raison avant tout que les armées allemandes ont adopté une stratégie défensive.

Aux Etats-Unis, la production de matériel de guerre a atteint une ampleur telle qu'une partie de l'activité industrielle pourra être remise au service de la consommation civile. L'avance des armées russes, en libérant des régions riches en matières premières, a augmenté le potentiel de guerre de l'U.R.S.S.

Dans les pays les plus importants, les prix des marchandises sont contrôlés, voire stabilisés, ce qui a contribué à freiner très vigoureusement la hausse. Cependant, on a enregistré le relèvement des prix de quelques denrées de première importance, telles que le blé et les graisses.

La situation économique en Suisse.

Elle n'a pas subi de changements essentiels. Toutefois, en dépit de cette stabilité, il semble que notre économie réagisse de manière plus sensible aux signes avant-coureurs des modifications qui peuvent intervenir à la fin de la guerre. La conjoncture, au cours de l'année dernière, peut être caractérisée comme il suit:

L'approvisionnement en matières premières et denrées alimentaires a pu être maintenu approximativement au niveau des importations — déjà réduites — de 1942. La situation sur le marché du travail est restée satisfaisante, grâce avant tout aux travaux de caractère extraordinaire exigés par la défense nationale et le ravitaillement. L'industrie du textile et de l'habillement est la seule activité où le degré d'occupation ait baissé, mais sans provoquer, pour le moment du moins, un accroissement de l'effectif moyen des chômeurs. La progression du renchérissement s'est ralentie tandis que l'ampleur de l'adaptation des salaires a plutôt augmenté.

Le marché des capitaux.

La tendance a été la même qu'en 1942; les offres de capitaux ont été fortes, aucun placement ne pouvant être fait à l'étranger et les stocks de marchandises ayant diminué. En conséquence, le taux d'intérêt est resté stabilisé à un niveau assez bas.

Les réserves monétaires de la Banque nationale suisse ont atteint un chiffre record. A la fin de l'année, le stock d'or s'inscrivait à 4,173 millions de francs dont une partie considérable, il est vrai, déposée aux Etats-Unis, n'est pas disponible, Washington ayant suspendu le trafic normal des paiements. A la fin de l'année,

le montant des billets en circulation s'est élevé à 3048 millions de francs, le chiffre le plus élevé constaté jusqu'à maintenant. Par bonheur, une partie seulement de cette somme a été lancée dans le circuit monétaire, sans quoi la dévalorisation de l'argent et le renchérissement seraient plus marqués. On peut admettre que la plus grande partie de ces coupures sont thésaurisées ou tenues en réserve par les entreprises et les particuliers qui veulent s'assurer des ressources disponibles en tout temps.

Le marché suisse des emprunts en 1943.

(Statistique de la Banque nationale.)

	Emissions publiques d'obligations (sans les conversions)		Emissions d'actions	Demande globale d'argent frais
	Emprunts suisses	Emprunts étrangers		
	en millions de francs			
1937	276	193	16	485
1938	171	65	7	243
1939	68	-11	5	62
1940	519	—	—	519
1941	913	—	22	935
1942	696	—	13	709
1943	1092	—	26	1118

Par rapport à 1942, les émissions d'emprunts ont augmenté de 400 millions de francs. Ce sont de nouveau les besoins financiers de la Confédération qui ont été prépondérants. En 1943, elle a absorbé non moins de 1019 millions de francs d'argent frais, la somme la plus élevée consacrée au financement des dépenses de mobilisation depuis le début de la guerre. Les émissions des cantons et des communes (31 millions de francs) ont été assez peu élevées; il en a été de même des émissions d'obligations de l'économie privée (42 millions de francs). L'industrie a financé elle-même — c'est-à-dire à l'aide de ses bénéfices — la plus grande partie des investissements considérables auxquels elle a procédé.

Ce prélèvement considérable d'argent frais (1,1 milliard) n'a pas eu de répercussion sur le marché suisse des capitaux, ce qui est le signe d'une très grande liquidité. Le public a donné la préférence aux emprunts à moyen terme; des banques et des entreprises industrielles, afin de placer les capitaux disponibles, ont également acquis pour une assez grosse somme des obligations à court terme de la Confédération. En réalité, la demande globale d'argent frais a été moins élevée que les chiffres du tableau ci-dessus; ils ne comprennent pas les amortissements et les remboursements d'emprunts, qui oscillent chaque année entre 100 et 200 millions de francs.

Le niveau de l'intérêt est resté stable. Le rendement de douze emprunts fédéraux sur la base des cours de bourse (qui donnent les indications les plus sûres sur la tendance du taux de l'intérêt) a évolué comme il suit:

	Pour-cent
Moyenne annuelle	4,43
» » 1937	3,41
» » 1938	3,24
» » 1939	3,76
» » 1940	4,06
» » 1941	3,39
» » 1942	3,15
» » 1943	3,32
Décembre 1942	3,32
» 1943	3,29

En 1943, le rendement moyen des titres d'Etat a été de 0,17% plus élevé qu'en 1942. Cette augmentation est déjà intervenue en novembre 1942, comme nous l'avons rappelé dans notre tour d'horizon économique de l'an dernier. Pendant toute l'année, les cours des emprunts fédéraux ne se sont que peu modifiés; les oscillations du rendement ont été inférieures à 0,1%.

Les taux d'intérêt des banques sont restés pour ainsi dire sans changement. Il en est de même des obligations de caisse (2,9%) et des dépôts d'épargne (2,5%). Pendant toute l'année, le taux d'intérêt moyen des hypothèques de premier rang (de douze banques cantonales) est resté stabilisé à 3,76% comme en 1942. Cependant, les banques, qui ont de la peine à placer de manière intéressante les gros capitaux qu'elles détiennent, ont tendance à prendre des hypothèques de premier rang au-dessous du taux officiel.

Les *cours des actions*, qui avaient enregistré une assez forte hausse au début de 1942, ont progressivement fléchi sous l'effet de la « psychose de paix » qui a sévi en 1943.

L'indice des actions établi par la Banque nationale, qui exprime les cours de bourse en pour-cent de la valeur nominale, a évolué comme il suit au cours de ces dernières années:

		Indice général des cours des actions	Indice des actions industrielles
1937	Moyenne annuelle	174	249
1938	» »	189	305
1939	» »	166	298
1940	» »	146	280
1941	» »	166	305
1942	» »	187	318
1943	» »	186	310
Fin décembre 1942		193	332
Fin décembre 1943		176	281

De la fin de 1932 à décembre 1943, l'indice général (moyenne de toutes les actions entrant en ligne de compte) a baissé de 9%. Pour les actions industrielles, le fléchissement est nettement plus marqué; il atteint 15%. Ce sont les actions de l'industrie des machines qui ont enregistré la chute la plus forte (31%); ce recul

est l'un des premiers signes annonciateurs de la fin de la conjoncture de guerre. La régression a été de 9% pour les actions de l'industrie chimique et de 10% pour celles de l'industrie de l'alimentation; elle est plus faible pour les actions des instituts financiers.

La hausse des prix des marchandises

n'a pas été très forte l'an dernier. Comme d'habitude, nous reproduisons ci-dessous les chiffres indiquant l'évolution des nombres-indices moyens au cours des dernières années:

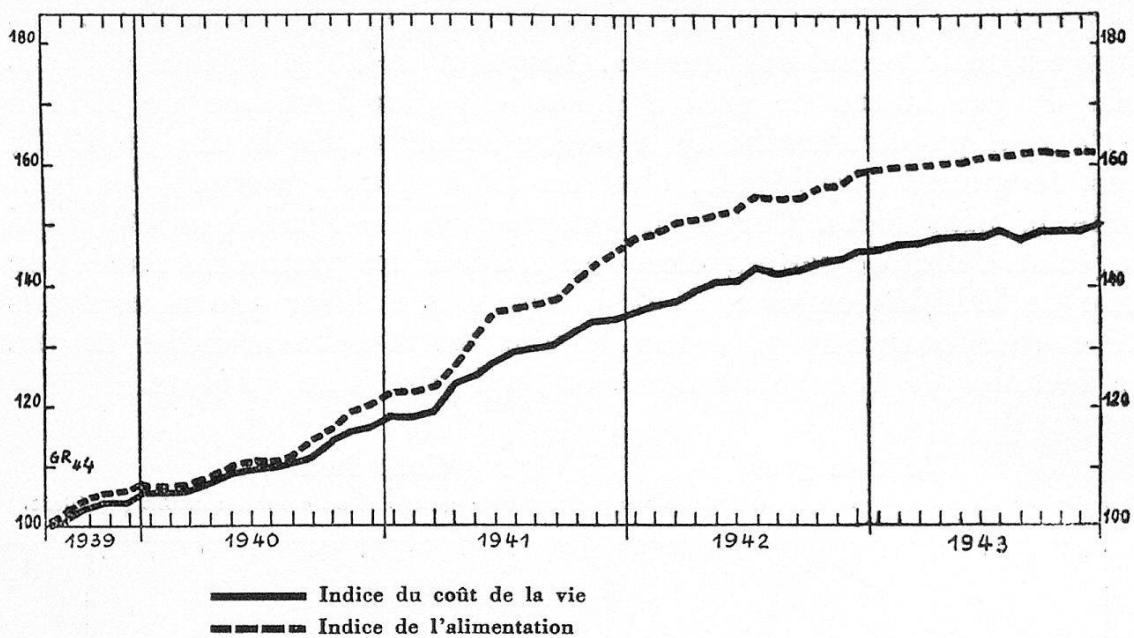
	Indice des prix de gros	Indice général	Indice du coût de la vie dont :			
			Alimen-	Habillement	Combustibles et éclairage	Loyer
			Jun 1914 = 100			
1936	96	130	120	111	113	178
1937	111	137	130	120	116	175
1938	107	137	130	123	116	174
1939	111	138	132	121	116	174
1940	143	151	146	145	132	173
1941	184	174	175	184	145	173
1942	210	193	200	215	152	—
1943	218	203	211	238	155	174
Décembre 1942	215	200	208	225	154	174
Décembre 1943	220	205	213	243	156	174
Modification déc. 1942/43	% + 2,3	% + 2,5	% + 2,4	% + 8,0	% + 1,3	% —
Modification août 1939/déc. 1943	+104,7	+49,6	+62,3	+102,3	+36,0	+0,3

L'ascension de la courbe des prix est beaucoup moins marquée, comme le confirment d'ailleurs les chiffres ci-dessous, qui indiquent le renchérissement pour chacune des années de guerre:

	Modification des prix pendant les années de guerre	
	Indice des prix de gros	Indice du coût de la vie en pour-cent
Août 1939/déc. 1939	+ 16,5	+ 3,5
Déc. 1939/déc. 1940	+ 30,9	+ 12,6
Déc. 1940/déc. 1941	+ 21,4	+ 15,3
Déc. 1941/déc. 1942	+ 8,0	+ 8,3
Déc. 1942/déc. 1943	+ 2,4	+ 2,9

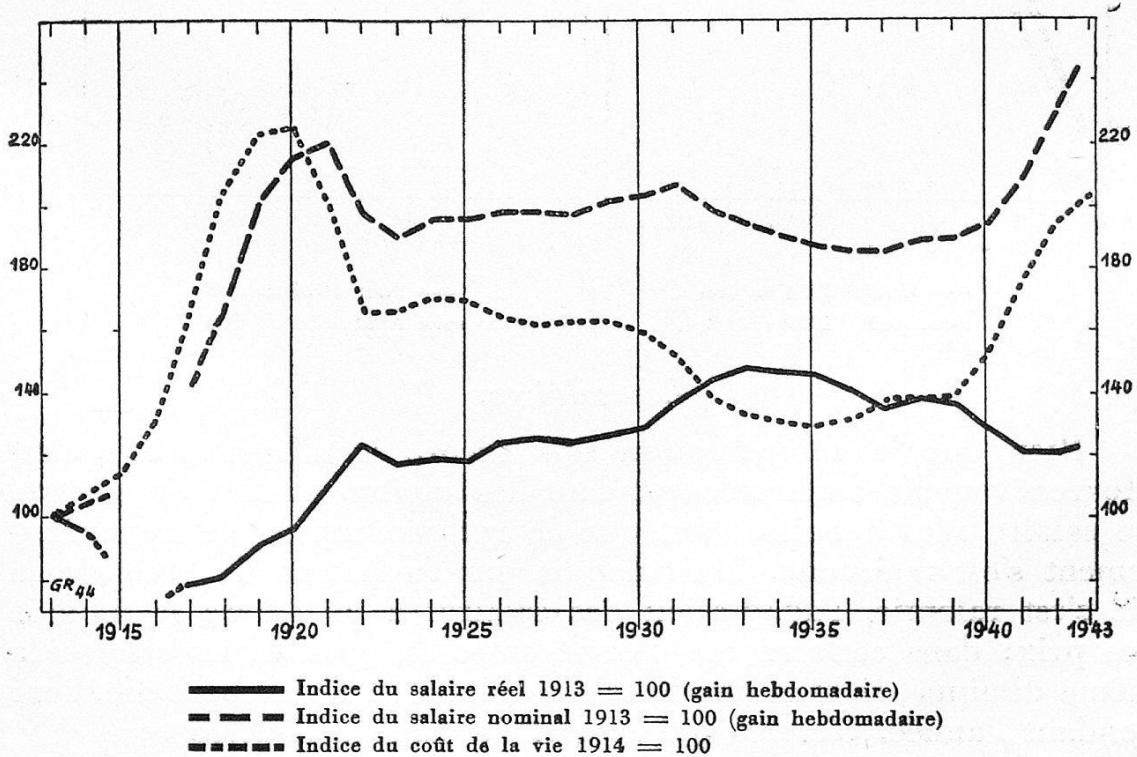
L'augmentation des prix du commerce de gros et la hausse du coût de la vie, après avoir atteint leur maximum, la première en 1940 et la seconde en 1941, n'ont cessé de diminuer depuis. Relevons à ce propos que le renchérissement des marchandises *importées* a été considérable; en revanche, la montée de l'indice enregistrée ces derniers temps est due avant tout à la majoration des prix des produits *indigènes*. En 1943, la progression de l'indice n'a été que de 0,8% pour les marchandises importées contre 4,1% pour les produits suisses (commerce de gros).

Coût de la vie (août 1939 = 100)

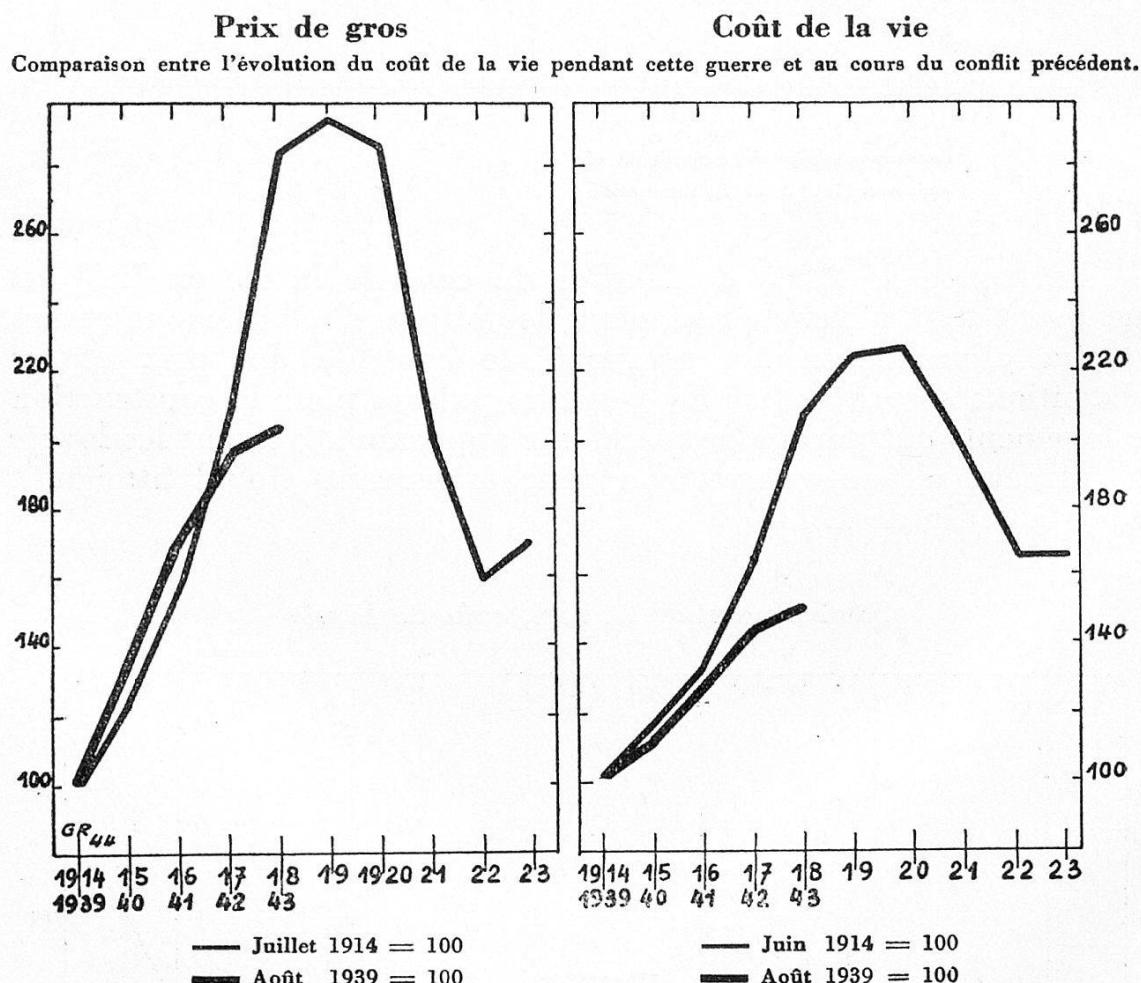


La hausse de 2,9% de l'*indice du coût de la vie* en 1943 est due avant tout à l'enchérissement des objets d'habillement et des denrées alimentaires. En revanche, le contrôle des prix et les subventions accordées par les pouvoirs publics pour la construction de logements ont permis de maintenir approximativement les loyers au niveau d'avant-guerre. Le renchérissement global atteignait 49,6% à la fin de 1943.

Salaire nominal et réel, coût de la vie



Il est intéressant de faire une comparaison entre la hausse du coût de la vie pendant cette guerre et le premier conflit mondial. Le graphique suivant révèle une évolution presque parallèle pendant les trois premières années. Jusqu'en 1941, le relèvement des prix du commerce de gros a même été plus fort que de 1914 à 1916. Il a pu être freiné de manière sensible dès la fin de 1942; dans la guerre précédente, c'est en 1918 que la montée des prix a été la plus forte. Certes, la progression de l'indice a été aussi élevée au début de cette guerre que pendant les premières années de celle de 1914/18; cependant, il ne faut pas oublier que nous avons été coupés beaucoup plus rapidement du marché mondial et que les facteurs de renchérissement ont agi plus vite qu'alors.



Les salaires.

Bien que la compensation soit encore insuffisante, elle s'est progressivement améliorée pendant les quatre années de guerre. Le salaire réel a baissé tant que le rythme rapide de l'enchérissement s'est maintenu. Mais depuis que la hausse du coût de la vie s'est ralentie, l'adaptation des salaires a pu suivre la montée des prix; dans certains cas, l'écart entre les prix et les salaires a même diminué, si bien que le salaire réel s'est légèrement amélioré pendant l'année. C'est ce qui ressort du tableau ci-dessous:

	Coût de la vie	Indice des gains horaires nominaux	Indice des gains horaires réels	Augmentation des salaires en % du renchérissement
Août 1939	100	100	100	—
Décembre 1939	103,5	100,4	97,0	11,4
Juin 1940	109,0	102,9	94,4	32,2
Décembre 1940	116,5	105,9	90,9	35,7
Juin 1941	127,4	110,7	86,9	39,0
Décembre 1941	134,3	116,4	86,7	47,8
Juin 1942	140,5	121,6	86,5	53,3
Décembre 1942	145,5	126,9	87,2	59,1
Juin 1943	148,2	130,8	88,3	63,9
Décembre 1943	149,6	134,7	90,0	70,0

L'indice du salaire réel ne peut pas être calculé en déduisant du salaire nominal la différence entre le renchérissement et l'adaptation; on procède à une règle de trois

$$\frac{\text{salaire nominal adapté} \times 100}{\text{indice du coût de la vie}}$$

Le renchérissement étant de 49,6% à la fin de 1943 et l'augmentation moyenne des salaires de 34,7%, on procède comme il suit: $134,7 : 149,6 \times 100 = 90$. En d'autres termes, le salaire réel, à la fin de 1943, était inférieur à celui d'août 1939.

Le fléchissement du salaire réel s'est maintenu jusque vers la moitié de 1942; il atteignait alors 13,5% en moyenne pour toutes les industries. Depuis lors, de trimestre en trimestre, on constate une légère amélioration, si bien qu'en décembre 1943 la perte subie par le salaire réel n'était plus que de 10%. Mais le revenu d'autres groupes économiques n'ayant baissé que dans une mesure beaucoup moindre, ou même n'ayant subi aucune perte, et étant donné également que les bénéfices des producteurs agricoles et de maintes industries favorisées par la conjoncture ont augmenté plus fortement que le renchérissement, l'adaptation des salaires doit être considérée comme encore insatisfaisante malgré l'amélioration des gains réels.

Mais il faut cependant reconnaître que, jusqu'à aujourd'hui, l'évolution du salaire réel est plus favorable que pendant la première guerre mondiale. Quelques chiffres suffisent à le démontrer:

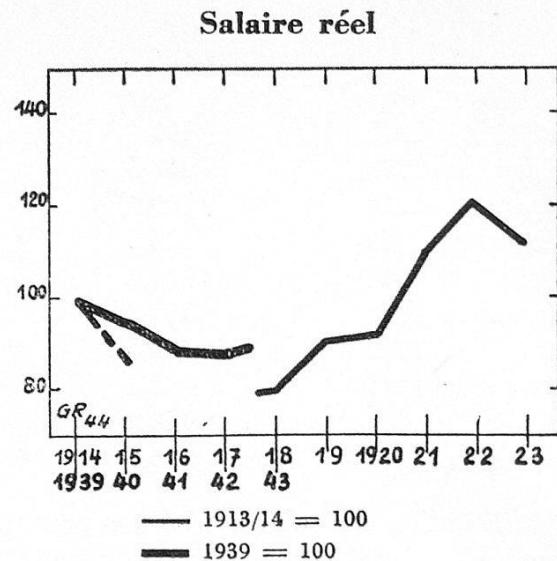
Indice des salaires réels des ouvriers victimes d'accident:

1913	100	1939 (août)	100
		1940	93,0
		1941	86,9
		1942	86,4
1918	80,2	1943 (1er semestre)	87,8
1919	90,2		
1920	95,7		
1921	109,3		

Les chiffres de la période 1940/43 figurant dans le tableau ci-dessus ne coïncident pas avec ceux du tableau précédent; en effet, il est établi sur la base des rapports trimestriels de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur l'activité industrielle, tandis que le tableau précédent est établi d'après les salaires des ouvriers victimes d'accident. L'indice des salaires réels pour la période de 1918 à 1920 est calculé de même manière (malheureusement, nous ne disposons d'aucune statistique des salaires de 1914 à 1917). Ces deux statistiques appellent des réserves parce qu'elles n'englobent qu'une partie des ouvriers; elles ne peuvent donc indiquer le montant exact des salaires. En revanche, elles indiquent assez exactement la tendance de leur évolution.

Les salaires réels ont moins fortement baissé au cours de ces dernières années que pendant le premier conflit mondial; cela est dû à plusieurs raisons. Tout d'abord, le mouvement syndical est plus fort et son influence plus grande; il a été en mesure de lutter plus efficacement pour l'adaptation des salaires au renchérissement. En outre, l'opinion publique est plus sensible aux injustices sociales qu'il y a 25 ans; l'activité des organisations ouvrières n'y est pas étrangère. Par ailleurs, les recommandations et les taux normaux de la Commission fédérale consultative pour les questions de salaire ont certainement contribué à mettre plus d'équité dans l'adaptation du revenu des travailleurs à la hausse du coût de la vie. Sans l'activité de la commission, les employeurs se seraient opposés encore plus fortement à l'abandon du principe de la « compensation de moitié ».

Quoi qu'il en soit, malgré les progrès réalisés par rapport à la guerre précédente, notamment en ce qui concerne l'adaptation des salaires des catégories inférieures, nous ne pouvons pas dire que la répartition du revenu national soit équitable, le revenu des employeurs, dans de nombreuses activités économiques, ayant augmenté plus fortement que le renchérissement. Il apparaît également que la compensation plus équitable dont les travailleurs bénéficient aujourd'hui par rapport à 1914/18 n'a pas été accompagnée des difficultés économiques que les employeurs adversaires d'un relèvement substantiel des salaires avaient annoncées. Cette majoration est d'ailleurs insuffisante; en effet, on a pu démontrer que nombre de familles ouvrières ne sont pas en mesure d'utiliser tous les coupons de chaussures et de textiles qui leur sont attribués et que, dans bien des cas, elles laissent perdre une partie de leurs cartes d'alimentation. Aussi longtemps que ce sera le cas, les salaires pourront être augmentés sans danger d'inflation. C'est



d'autant plus nécessaire que les salariés se ressentent non seulement de la baisse du salaire réel, mais aussi des longues périodes de service militaire, lesquelles, malgré les caisses de compensation, impliquent des pertes de salaire assez sensibles qui ne sont pas prises en considération par la statistique. Disons encore que la prime de 2% aux caisses de compensation et l'accroissement des charges fiscales jouent également un rôle.

Le commerce extérieur.

Nos échanges avec l'étranger, notamment les importations, marquent un nouveau recul. Les chiffres de la balance commerciale sont les suivants:

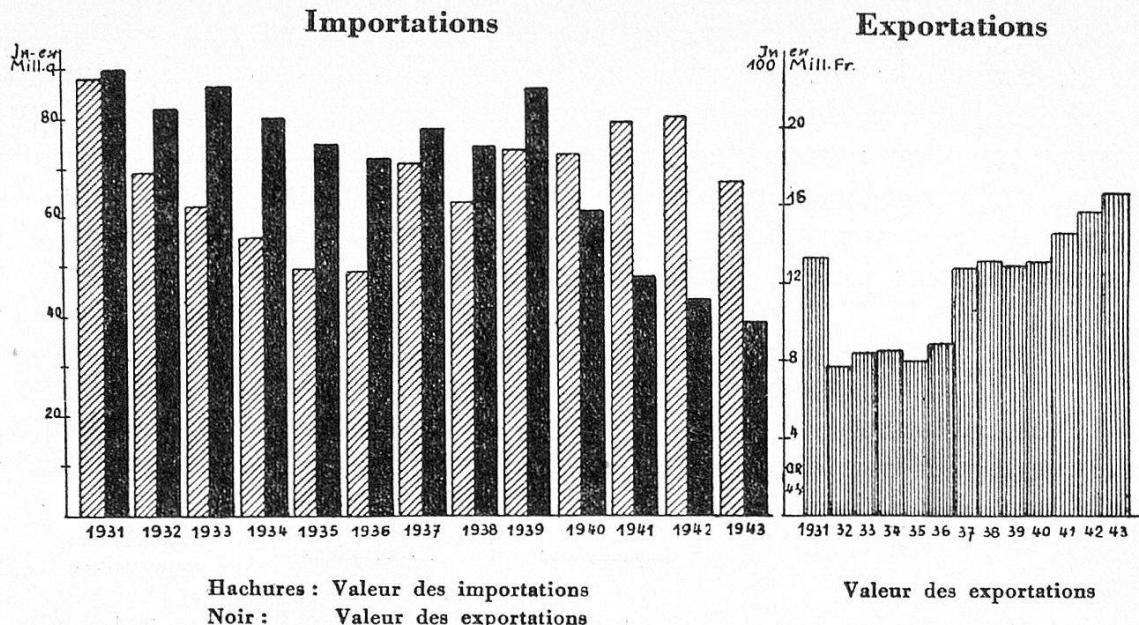
	Importations	Exportations	Excédent des importations
	en millions de francs		
1936	1266	882	384
1937	1807	1286	521
1938	1607	1317	290
1939	1889	1298	591
1940	1854	1316	538
1941	2024	1463	561
1942	2049	1572	477
1943	1727	1629	98

Les *importations* n'ont cessé de diminuer depuis 1939. Ensuite de l'enchérissement progressif, les chiffres concernant la valeur n'ont qu'une signification relative. Le *volume* des arrivages a évolué comme il suit:

	Importations	Indice (1938 = 100)
	en 1000 t	
1938	7379	100
1939	8660	117
1940	6114	83
1941	4787	65
1942	4316	59
1943	3971	54

En 1943, les importations ont donc été inférieures de 8% à celles de 1942 et de 46% par rapport à 1938. Rien ne souligne mieux combien notre pays en est de plus en plus réduit à ne compter que sur lui-même.

L'an dernier, la valeur des *exportations* a été supérieure de 57 millions de francs ou 4% à celle de 1942; il semble que cette augmentation soit due uniquement au renchérissement des articles exportés. Bien qu'il soit réjouissant de constater que notre industrie a encore été à même de satisfaire les besoins de la clientèle étrangère après quatre ans de guerre, le faible excédent d'importation, de 98 millions de francs seulement, est un signe assez



inquiétant; en effet, chacun comprendra que les exportations n'ont de valeur pour nous que si elles nous permettent de nous procurer en échange les produits indispensables pour assurer normalement l'alimentation du peuple suisse.

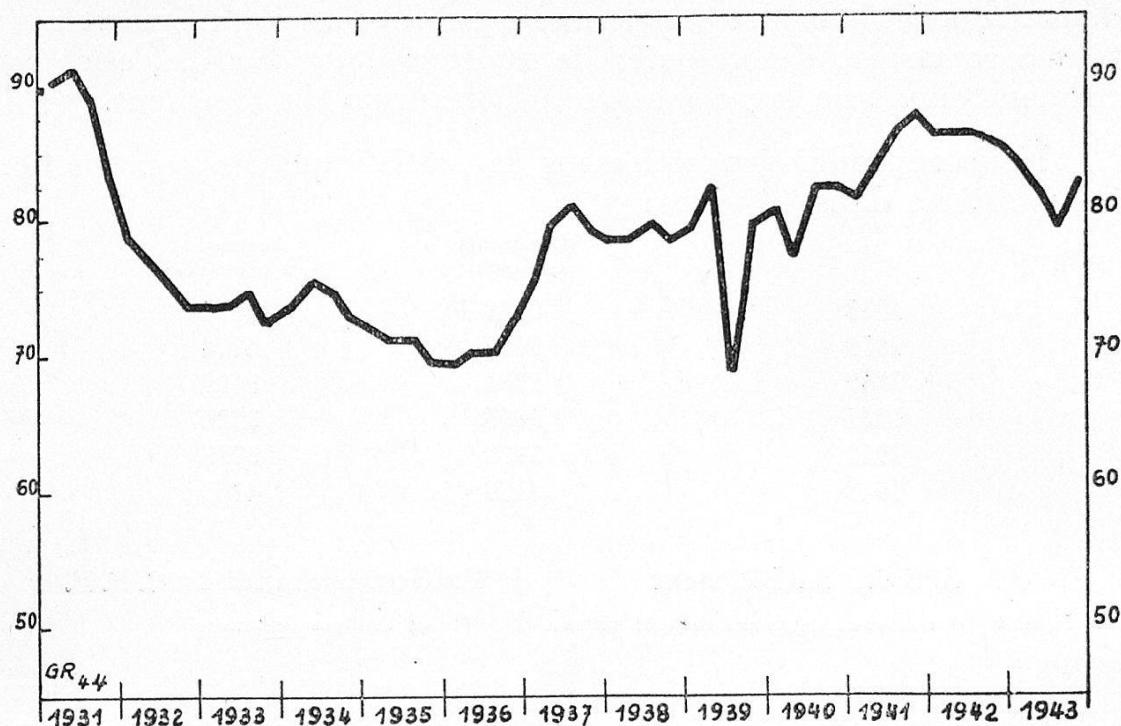
Pour des raisons évidentes, nous ne pouvons donner aucune indication sur la structure de nos importations et de nos exportations et sur leur répartition entre les divers pays.

La production industrielle.

Le degré favorable d'occupation s'est maintenu dans la plupart des industries. Le fléchissement de l'effectif de la main-d'œuvre occupée constaté au cours de l'automne est dû avant tout à la mobilisation partielle de septembre. Il est vrai que les commandes ont diminué dans plusieurs branches, soit à la suite de la pénurie de matières premières ou du peu de sympathie du public à l'égard des produits de remplacement (industrie textile), soit encore aux difficultés d'exportation (industrie des machines et métaux). C'est l'industrie du textile, et notamment les entreprises travaillant la laine et le coton, qui se sont ressenties le plus fortement de la pénurie de matières premières.

Le degré d'occupation a baissé dans plusieurs branches, notamment dans le textile ensuite de la pénurie de matières premières et des entraves apportées à l'exportation. En raison des mesures de blocus et de contre-blocus, l'industrie des machines et métaux a eu de la peine à maintenir le nombre de ses ouvriers. L'horlogerie, la Banque nationale ayant diminué la somme des dollars bloqués (provenant des ventes à l'étranger) qu'elle acceptait de prendre en charge en échange de francs suisses, a menacé de licencier du personnel si cette décision n'était pas rapportée. Quelques entre-

Indice des ouvriers occupés dans les mêmes entreprises (1929 = 100).



prises ont procédé à des congédiements vers la fin de l'année. Si cette situation n'apparaît pas dans la statistique du marché du travail, c'est parce que le nombre des travailleurs affectés à l'extension des cultures, aux travaux d'améliorations foncières, aux travaux d'intérêt national, etc., a augmenté.

L'activité du bâtiment

s'est améliorée, bien que le rationnement du ciment et des fers de construction aient laissé craindre un nouveau ralentissement. Le rationnement du ciment a été heureusement assoupli au cours de l'année. Le chiffre des nouveaux logements, qui s'était accru de 1941 à 1942, a continué d'augmenter (de 10% dans les grandes villes). Le nombre des autorisations de construire permet d'espérer une reprise plus nette encore en 1944. Certes, nous sommes encore loin des résultats de 1930/32. Quoi qu'il en soit, la réserve dont les entrepreneurs et les particuliers ont fait preuve, et qui a provoqué une paralysie complète de la construction dans de nombreuses localités, a suscité dans la plus grande partie du pays une *crise du logement* à laquelle il importe de remédier sans tarder. Etant donné que l'enchérissement de 50% des frais de construction, d'une part, et le contrôle des loyers, d'autre part, entravent l'activité du bâtiment, la Confédération, les cantons et les communes sont obligés de subventionner les travaux pour compenser la hausse des prix. Cette aide de l'Etat a permis d'empêcher une augmentation des loyers; en effet, il va sans dire qu'une majoration des loyers des logements neufs entraînerait rapidement une adaptation des loyers des appartements de construction plus

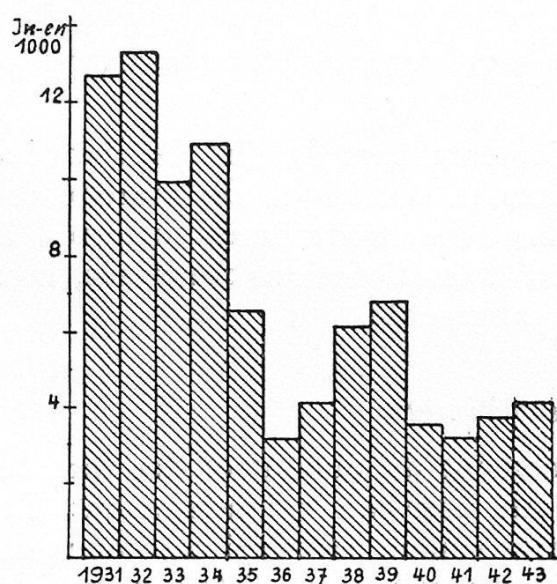
ancienne. Ce sont avant tout les coopératives de construction qui demandent les subsides des pouvoirs publics; en s'appliquant avant tout à construire des colonies de maisons d'une famille, elles contribuent dans une large mesure à la réforme du logement.

Nous reproduisons ci-dessous la statistique des constructions immobilières dans 33 villes:

	Logements construits	Logements à construire
1938	8537	6114
1939	5667	6774
1940	2834	3499
1941	5055	3222
1942	3929	3735
1943	6179	4103

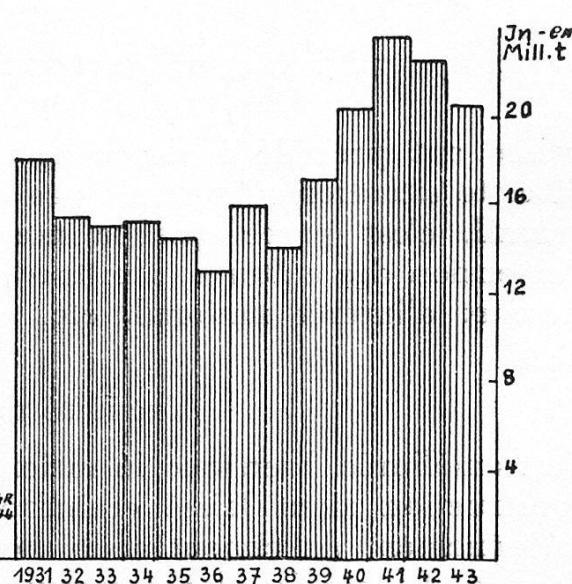
Activité du bâtiment

Nombre des nouveaux logements dans 33 villes



Trafic-marchandises C. F. F.

en millions de tonnes



Le volume des *constructions industrielles* est resté le même qu'au cours des deux dernières années, au cours desquelles l'activité a été assez intense. En 1943, l'Inspectorat fédéral des fabriques a accordé 1814 autorisations de construire, soit à peu près le double de celles qui furent octroyées pendant les dernières années d'avant-guerre; il est vrai qu'elles concernent avant tout des agrandissements et des transformations. Le nombre des constructions nouvelles envisagées est de 119 seulement; c'est cependant le chiffre le plus élevé enregistré depuis dix ans.

L'agriculture.

1943 a été une excellente année. Les récoltes de fruits et de pommes de terre ont atteint des chiffres records; la récolte de blé a été satisfaisante. Malheureusement, la production de four-

rages a été compromise, tout d'abord par l'abondance des pluies, puis par la trop longue sécheresse de l'automne; cet état de choses, aggravé par l'arrêt des importations, a rendu plus difficile l'approvisionnement en lait, dont les rations subiront une diminution dès le mois prochain.

Selon les estimations provisoires du Secrétariat suisse des paysans, le *rendement brut* de l'agriculture a atteint 1928 millions de francs contre 1843 millions de francs l'année précédente; l'augmentation est de 85 millions de francs ou de 4,6%. En réalité, l'amélioration est plus forte, les résultats définitifs étant généralement plus élevés que les chiffres provisoires (pour 1942, ils ont été de 1784 millions de francs, soit inférieurs de 59 millions de francs au rendement calculé par la suite). En admettant qu'il soit possible, comme le fait l'Union suisse des paysans, de comparer l'indice des frais de production — qui a augmenté en moyenne de 4,3% l'an dernier — avec le rendement brut, l'adaptation du revenu des producteurs agricoles au renchérissement a été supérieur à 100% en 1943; en d'autres termes, le revenu réel des paysans s'est amélioré. Mais depuis 1942, le secrétariat de Brougg a cessé de publier les résultats des enquêtes sur la rentabilité des entreprises.

Les transports.

L'évolution n'a pas été la même dans tous les secteurs. Les événements militaires ont provoqué un fort recul du *trafic de transit* des chemins de fer. En conséquence, le volume du trafic marchandises s'est établi à un niveau inférieur de 8,6% comparativement à l'année précédente et de 12% par rapport au chiffre record de 1941. En revanche, le trafic voyageurs a continué d'augmenter. Le nombre des personnes transportées s'est accru de 12% en regard de 1932; il était de près de 30% plus élevé que pendant l'année de haute conjoncture 1929. Cette réjouissante amélioration est due à diverses circonstances extraordinaires: les transports militaires, les déplacements de travailleurs, la disparition de la concurrence automobile et, probablement, l'excédent de pouvoir d'achat des milieux aisés.

C. F. F.

	Trafic marchandises (en millions de tonnes)	Trafic voyageurs (en millions de personnes transportées)
1938	13,9	113,3
1939	17,1	119,1
1940	20,2	124,5
1941	23,3	143,4
1942	22,4	158,8
1943	20,6	177,7

Bien que l'accroissement des recettes du trafic voyageurs soit supérieur au recul des recettes du trafic marchandises, l'excédent

des recettes a fait place à un déficit, l'augmentation des dépenses ayant été plus forte que celle des recettes.

Si l'on tient compte de la situation, le développement du tourisme est réjouissant. Encore une fois, le nombre des nuits d'hôtel a augmenté de manière assez sensible:

	1942	1943	Modification absolue	en %
Hôtes suisses	9,975,623	11,234,316	+ 1,258,693	+ 12,6
Hôtes étrangers	1,914,685	1,808,957	- 105,728	- 5,5
	11,890,308	13,043,273	+ 1,152,965	+ 9,7

Le nombre des nuitées d'*hôtes étrangers* marque une nouvelle diminution; il s'établit approximativement au quart du chiffre d'avant-guerre. En revanche, l'effectif des *hôtes indigènes* augmente. Pendant quelques semaines de la saison d'été, tous les lits ont été occupés dans certaines stations. Pourtant, celles qui vivent avant tout de l'apport des touristes étrangers traversent une période difficile. En 1943, le total des nuitées a passé à 13 millions, en augmentation de 10% par rapport à 1942 et de 25% en regard de 1941.

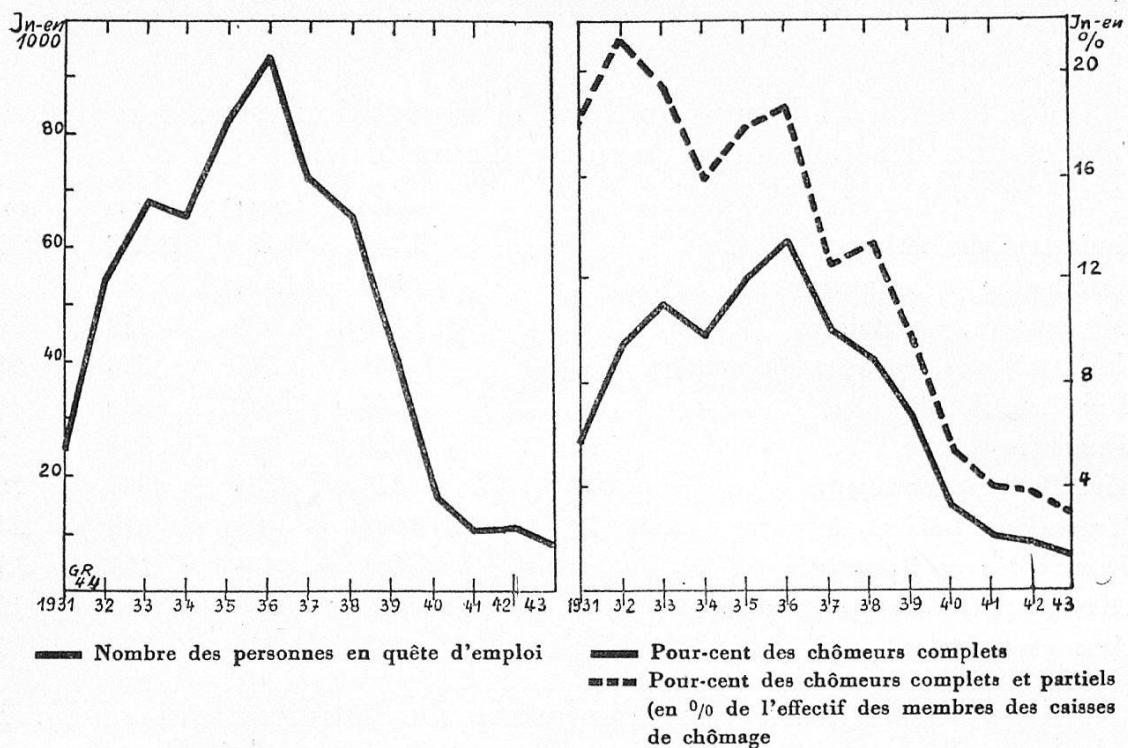
Le chômage.

Le chiffre des personnes en quête d'emploi et des chômeurs complets indiqués par les offices de travail marque une nouvelle diminution:

	Nombre des		Ampleur du chômage parmi les membres des caisses de chômage (en pour-cent)	
	personnes en quête de place	chômeurs complets	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
1929	8,131	—	1,8	1,7
1930	12,881	—	3,4	7,2
1931	24,208	—	5,5	12,2
1932	54,366	—	9,3	12,0
1933	67,867	—	10,8	8,5
1934	65,440	—	9,7	6,0
1935	82,468	—	11,8	5,9
1936	93,009	80,554	13,2	5,3
1937	71,130	57,949	9,9	2,5
1938	65,583	52,590	8,7	4,5
1939	40,324*	36,663	6,5	2,9
1940	16,374	14,785	3,1	2,1
1941	10,550	9,095	2,1	1,6
1942	10,676	8,841	2,0	2,0
1943	7,846	6,058	1,4	1,5

* Une comparaison exacte avec l'année précédente n'est pas possible.

Chômage



L'an dernier, la courbe du chômage s'est établie à un niveau plus bas que celui enregistré en 1928/29. La proportion des chômeurs complets a été de 1,4% (moyenne de l'année) et celle des chômeurs partiels de 1,5%.

Mais ces chiffres ne donnent pas une image exacte de la situation; il faut tenir compte des travailleurs absorbés par des activités de caractère extraordinaire.

Travaux de nécessité:	1940	1941	1942	1943
chômeurs	2,270	1,804	1,284	423
autre main-d'œuvre	1,420	1,318	977	538
Service du travail volontaire	94	51	39	28
Service technique du travail	133	115	106	105
Service du travail pour commerçants	75	71	62	67
Travaux de nécessité administratifs	139	217	190	178
Bureaux d'adresses	230	202	168	184
Cours de perfectionnement professionnel . . .	286	225	210	165
	4,647	4,003	3,036	1,688
Travaux d'intérêt national	—	—	24,752	30,812
Y compris l'extension des cultures	—	—	4,528	8,429

En conséquence, le nombre des travailleurs affectés aux travaux d'intérêt national (y compris l'extension des cultures) s'est accru de 6000 par rapport à l'année précédente. Ce chiffre dépasse de moitié l'ampleur de la diminution des chômeurs complets; on peut donc admettre que, sans ce renforcement de l'affectation des travailleurs aux activités extraordinaires, nous aurions enregistré

une recrudescence du chômage. Cet état de choses montre donc la nécessité de tenir prêts des plans de création de possibilités de travail.

Le tableau ci-dessous indique la répartition entre les diverses professions des personnes en quête d'emploi:

	1940	1941	1942	1943
Industrie du bâtiment	5,966	3,135	3,958	2,576
Commerce et administration	1,802	1,487	1,527	1,126
Manceuvres, journaliers	1,038	806	750	668
Industrie des machines et métaux	841	645	693	641
Industrie hôtelière	769	608	636	462
Industrie textile	1,030	746	529	405
Habillement, nettoyage	415	386	388	266
Travail du bois et du verre	693	405	319	245
Horlogerie et bijouterie	1,604	474	179	158
Alimentation, boissons, tabac	164	182	203	127
Arts graphiques	248	240	170	83

Comme toujours, c'est l'industrie du bâtiment qui révèle le plus grand nombre de personnes en quête d'emploi. Par rapport à 1942, il a diminué de 1400, ce qui est dû à la température clémente des mois d'hiver. Comme on le sait, l'ampleur du chômage saisonnier dans le bâtiment dépend fortement des conditions atmosphériques. Le chômage a diminué dans le groupe « commerce et administration », probablement parce que les offices de l'économie de guerre ont accru leur personnel. Dans les autres groupes, les demandes d'emploi n'ont pas été élevées.

*

D'une manière générale, la situation économique — de même que pendant les années antérieures — peut être considérée comme relativement satisfaisante, encore que la conjoncture ait révélé certains signes d'affaiblissement. L'évolution ultérieure sera commandée par les possibilités d'échanges avec l'étranger (importations de matières premières et exportations de produits finis) et — cela de manière décisive — par la durée de la guerre. Dès que les possibilités d'armistice se préciseront en Europe, des dizaines de milliers d'ouvriers, auxquels la défense nationale, l'extension des cultures, les déboisements, etc., assurent actuellement du travail, perdront leur emploi. Sera-t-on à même de leur assurer du travail? Telle est la question qui se pose. L'initiative privée étant incapable de réaliser sans crise le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix, l'Etat doit intervenir pour organiser cette transition. Malheureusement, il semble que les autorités entendent laisser l'initiative à l'économie privée et qu'elles n'interviendront que lorsque le chômage aura, une fois de plus, atteint une grande ampleur. L'Etat s'appliquera alors à le réduire par la création de possibilités de travail. Autrement dit, les pouvoirs publics renoncent

à prévenir le chômage et se contentent de le diminuer après coup; mais avec quel succès? Cela dépend de l'état de préparation et de l'importance des projets de création de possibilités de travail.

En conséquence, les organisations syndicales doivent suivre avec la plus grande attention les efforts déployés par les autorités dans ce domaine et, surtout, le problème du financement. En outre, le syndicalisme doit s'appliquer à répandre l'idée de *l'économie dirigée*. Comme d'autres idées, elle sera tout d'abord combattue, réputée inapplicable, tournée en ridicule. Mais elle finira par s'imposer. En effet, l'activité économique a atteint un tel degré de complexité que seules des mesures relevant du planisme peuvent assurer son fonctionnement normal et garantir l'emploi total.

Conjonctions économiques 1913—1943.

Par *J. Huber*, Berne.

1. Généralités.

De même que la montre n'indique l'heure exacte que si les multiples rouages de son mouvement sont bien ajustés, de même le système économique ne fonctionne harmonieusement que si le jeu des divers facteurs est bien coordonné. Si l'un des rouages tourne trop vite ou trop lentement, la montre ne remplit plus son office et doit être réglée ou même réparée. Et si l'un des éléments qui la composent se développe au détriment des autres, l'économie doit être réglée elle aussi. Les graphiques que nous reproduisons ici, bien qu'ils ne représentent le mouvement que de quelques-uns des facteurs les plus importants, suffisent cependant à montrer la complexité du mécanisme économique.

En vérité, les «horlogers» de l'économie n'ont pas la tâche facile!

L'humanité a passé progressivement de l'existence primitive de Robinson et du troc au commerce mondial. Le développement des moyens de transport — qui diminue sans cesse les distances —, la division toujours plus poussée du travail, la rationalisation croissante du progrès économique, autant de progrès qui doivent acculer fatallement au chaos chaque nation et même la communauté des nations (comme la nouvelle guerre le démontre tragiquement) si l'on néglige de réglementer les fonctions économiques selon un plan étudié d'avance et par des interventions partant d'un poste centralisant les leviers de commande.

*